

Alençon, le 7 juillet 2016

Contacts Presse

Philippe Bigot

Conseil départemental

Tél. 02 33 81 60 00

Poste 11 26

06 07 34 14 42

bigot.philippe@orne.fr

**Convention entre le Département et Pôle emploi :
mieux accompagner l'accès ou le retour à l'emploi des plus fragiles****Alain Lambert, président du Conseil départemental de l'Orne et Martine Chong-Wa Numeric, directrice Pôle emploi Normandie, ont souhaité unir leurs efforts pour accompagner au plus près les demandeurs d'emploi les plus fragiles.**

Renforcer l'accompagnement des plus fragiles vers l'emploi, au-delà des allocataires du RSA déjà bénéficiaires d'actions spécifiques : tel est l'objectif de la convention que viennent de signer le Conseil départemental de l'Orne et Pôle emploi. La complémentarité des missions dévolues aux agents des deux structures doit leur permettre de mener, conjointement, une action féconde pour l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs rencontrant des freins sociaux et professionnels.

Dans la droite ligne du protocole national établi entre Pôle emploi et l'Assemblée des Départements de France (ADF), le Conseil départemental et Pôle emploi Orne ont conscience qu'il est indispensable de mieux articuler encore leurs interventions, sociales et professionnelles. Leur démarche conjointe vise à être plus efficace auprès des publics fragilisés, au-delà des bénéficiaires du RSA, au travers d'un protocole départemental centré sur l'intérêt des Ornais en situation de précarité, tout en préservant les capacités d'intervention sociale du Département.

Une action coordonnée

L'accompagnement global repose sur le principe d'une relation structurée entre le Département et Pôle emploi, à partir d'offres de services et de compétences clairement identifiées, au profit d'un public demandeur d'emploi déjà suivi par le service social. La convention vise, en particulier, à favoriser la prise en charge sociale individualisée de demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales importantes, bloquant de façon manifeste et durable leur recherche d'emploi. Le but est de pouvoir lever les freins à l'insertion que ce soit au niveau de la santé, du logement ou de l'alimentation au travers d'un accompagnement global.

Un accompagnement partagé

Cet accompagnement mobilise des ressources sociales pour disposer d'un niveau d'informations partagées et permettre ainsi de résoudre rapidement les difficultés périphériques à la recherche d'emploi. L'accompagnement consiste à prendre en charge de façon coordonnée des demandeurs d'emploi, par des professionnels de l'emploi et du social.

Les trois axes prioritaires de la convention

De ce fait, un conseiller emploi, financé par le Conseil départemental (à hauteur de 56 000€), fera le lien entre les référents RSA de pôle emploi et le service de la Cohésion sociale.



Du point de vue opérationnel, la convention se déclinera en trois points :

- participation du conseiller emploi aux Comités techniques des orientations professionnelles mensuels (au siège du service de la Cohésion sociale d'Alençon) et partage sur les parcours des bénéficiaires du RSA,
- appui et conseil sur la mise en œuvre des plans d'action pour les bénéficiaires,
- suivi statistique des bénéficiaires du RSA et des actions associées.

Ainsi, se trouve officiellement validée la volonté de mettre en œuvre des méthodes d'action et de coordination favorisant une articulation optimale entre les services de «l'emploi» et ceux du «social».

Aux conseillers de Pôle emploi d'élaborer des parcours prenant davantage en compte des aspects sociaux, non seulement pour les allocataires du RSA, mais également pour l'ensemble des demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi, et qui en ont besoin. Aux travailleurs sociaux du Conseil départemental, ayant en charge l'accompagnement social de personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, de s'appuyer sur l'expertise des conseillers de Pôle emploi.

Cette convention départementale va, en outre, permettre à Pôle emploi de mobiliser des crédits européens qui contribueront à financer de nouveaux postes de référents professionnels, recrutements très utiles pour augmenter ses capacités d'accueil et de suivi des publics les plus fragiles.

